

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 12 octobre 2020**

Nombre de conseillers :

- En exercice : 11

- Présents : 9

- Absents : 2

- Convocation : 05/10/2020

L'an deux mille vingt, le quatorze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAFFARGUE.

**PRESENTS:** LAFFARGUE Pierre, VINCENT Roseline, DUSSEAU Sylvain, DESCLAUX Stéphanie, L'HER Michel, SUNE Jennifer, DOAT Marie-Christine, SOUILLARD Marie-Pierre, CHARRON Patrick

**ABSENT:** MAGRI Thomas, METAIS Christian

**SECRETAIRE DE SEANCE :** CHARRON Patrick

**1° - Point financier :** Dépenses sensiblement égales aux rentrées. Un point plus précis sera fait à la prochaine réunion par la secrétaire

**2° - Adressage :** Projet présenté le 14 septembre 2020 – Vote pour 9 – 0 abstention et contre

**3° - Accessibilité :** Dossier à suivre selon inventaire fait en 2015 – Socotec. Mettre l'urne du denier du culte à l'église à la hauteur exigée de 1.30m

**4° - Vente immeubles ancienne poste et local infirmière :** Les acquéreurs ont désigné Maître ROUX notaire de Miradoux. Délibération pour autoriser le Maire à signer au nom de la commune prise à l'unanimité

**5° - Cimetière :** un premier point a été fait avec la société Elabor, en charge du dossier cimetière. Une 1<sup>ère</sup> rencontre avec des habitants du village a été faite. La société sollicite une nouvelle rencontre terrain « journée mémoire » pour recueillir un maximum d'information.

**6°- Questions diverses :**

- Cloches de l'église : fin des travaux de branchements, du moteur électrique et du système électronique, et du remplacement battant cloche
- Achat 3 moustiquaires pour école : voté à l'unanimité
- Cérémonie du 11 Novembre : 1 dépôt de gerbe sera fait – voir si fait avec écoles
- Chocolats fin d'année : la tradition du cadeau de fin d'année aux anciens du village est reconduite, ainsi que pour l'ensemble des agents (mairie, écoles, service aide à domicile)
- Demande de devis assurance commune : 3 devis sont parvenus. Ils vont être étudiés
- Journée citoyenne : prévue le 24 octobre si la météo le permet
- Devis vidéo projecteur : un devis a été présenté. Le conseil demande que soient consultés d'autres fournisseurs
- Goûters enfants de la garderie : Le conseil adopte la distribution d'un goûter aux enfants restant à la garderie du soir, à compter de la rentrée de Toussaint.
- Visite de l'architecte des Bâtiments de France le 6 octobre dernier pour avis concernant le projet de construction de salle polyvalente. Doit transmettre un plan au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.
- Repas Cantine : nouvelles modalités de paiements à compter de la rentrée de la toussaint : en ligne directement, auprès de 2 buralistes à Fleurance et de la maison de la presse à Lectoure par cb ou espèces, par chèque avec le TIP, après réception de l'avis de paiement de la trésorerie

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 23h30



Le Maire  
Pierre LAFFARGUE